



## Occupation illicite suite donation - succession

-----  
Par chacole

Bonjour

Mes parents m'ont fait une donation d'un bien immobilier.

Mon neveu habitait cette maison avec ma mère qui est décédée en avril 2023.

Mon neveu occupe toujours cette maison et ne veut pas la quitter.

Je lui ai envoyé 2 courriers lui demandant de quitter les lieux mais il ne donne aucune suite.

J'ai porté plainte.

Je viens de faire un constat d'huissier auquel il n'a pas ouvert la porte.

Que puis-je faire à présent ?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Et votre père ?

Il faudrait consulter un avocat.

Après une phase amiable (courrier RAR puis conciliation), seule une procédure judiciaire vous permettra de récupérer ce bien si l'occupant sans droit ni titre n'accepte pas de partir de son plein gré.